

SÉANCE DU LUNDI 2 MAI 2016

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 2 mai 2016 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers, Luc Bélisle, Vincent Mainville, Jérôme St-Louis, Yves Germain, Jean-Pierre Allard et Marcel Dubé.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2016-05-01
Ordre du
jour

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016
- 3) Maison Lyse Beauchamp – Aide financière
- 4) Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 avril 2016
- 5) Adoption du registre des chèques au 30 avril 2016
- 6) Règlement 911
- 7) FADOQ – Rapport financier 2015 et réalisation 2015-2016
- 8) Schéma de couverture de risque en sécurité incendie – Rapport d'activité 2015
- 9) Parc Georges-Painchaud – LSAG1502
- 10) Barrage du Parc Georges-Painchaud - Surveillance des travaux 2016
- 11) Chiens – Médaille et inventaire
- 12) Informations et correspondances
 - a) Semaine de la municipalité
 - b) Festival classique des Hautes-Laurentides
 - c) Club quad villages
 - d) Borne électrique – Hydro-Québec
- 13) Période de questions
- 14) Levée de la séance

Adoptée

2016-05-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2016

Il est proposé par le conseiller Jérôme St-Louis
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 avril 2016 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2016-05-03

3. MAISON LYSE BEAUCHAMP – AIDE FINANCIÈRE

En référence à la résolution 2016-04-08 confirmant l'appui de la Municipalité à la Maison Lyse Beauchamp.

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyée par le conseiller Luc Bélisle
Et résolu à l'unanimité :

De soutenir la Maison Lyse Beauchamp avec une contribution financière de 100\$.

Adoptée

2016-05-04

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2016

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du lundi 11 avril 2016 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2015-05-05

5. ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES AU 30 AVRIL 2016

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des chèques du mois d'avril 2016 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1600146 à C1600188, totalisant 77 215.58\$ et portant sur la période du 1^{er} avril au 30 avril 2016;
- le registre des chèques salaires, portant les numéros P1600091 à P1600097 (élus), totalisant 4 046.38\$ et les numéros P1600088 à P1600090 et P1600098 à P1600106 (employés) totalisant 6 816.68\$ et portant sur la période du 1^{er} avril au 30 avril 2016.

Adoptée

2016-05-06

6. RÈGLEMENT 2016-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2009-03 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 911

Attendu qu'un avis de motion de la présente modification a été dument donné par le conseiller Yves Germain à la séance du conseil tenue le 4 avril.

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter les modifications suivantes :

L'article 2 du règlement 2009-03 est remplacé par le suivant

1. À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.
2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Adoptée

2016-05-07

7. FADOQ – RAPPORT FINANCIER 2015 ET RÉALISATION 2015-2016

Il est proposé par le conseiller Vincent Mainville
Appuyé par le conseiller Yves Germain
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter pour dépôt le rapport financier 2015 et les réalisations 2015-2016 du Club FADOQ de Lac-Saguay.

Adoptée

2016-05-08

8. SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC d'Antoine-Labelle est entré en vigueur le 3 juin 2005;

Attendu que l'article 35 de la loi sur la Sécurité incendie prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel;

Attendu que le ministère de la Sécurité publique a fourni un modèle de présentation du rapport annuel avec ses exigences;

Attendu que le rapport d'activités 2015 de la MRC d'Antoine-Labelle intègre le bilan des réalisations de la municipalité de Lac-Saguay en lien avec le plan de mise en œuvre locale adopté et intégré au schéma;

En conséquence, il est proposé par Luc Bélisle, appuyé par Jérôme St-Louis et résolu à l'unanimité que le rapport d'activités 2015, tel que déposé, soit adopté et transmis au ministère de la Sécurité publique par la MRC d'Antoine-Labelle.

Adoptée

2016-05-09

9. PARC GEORGES-PAINCHAUD – LSAG1502

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Marcel Dubé
Et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme N. Sigouin Infra-Conseils pour demander au nom de la Municipalité les certificats d'autorisation nécessaires auprès du Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) et du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le projet LSAG1502.

Adoptée

2016-05-10

10. BARRAGE DU PARC GEORGES-PAINCHAUD – SURVEILLANCE DES TRAVAUX 2016

Il est proposé par le conseiller Luc Bélisle
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

D'accorder à la firme N. Sigouin Infra-Conseils le contrat de surveillance du Barrage Georges-Painchaud pour l'année 2016 en conformité avec la réglementation en vigueur au montant de 2 500\$ (plus taxes).

Adoptée

11. CHIENS – MÉDAILLES ET INVENTAIRE

Le directeur général mandatera le Centre Canin Ménard afin d'effectuer l'inventaire des chiens se trouvant sur le territoire de la Municipalité. Tous chiens devront être munis d'une licence (sans frais), et ce, conformément au *Règlement 2007-06 concernant les animaux*.

12. INFORMATIONS ET CORRESPONDANCE

- a) *Semaine de la municipalité*
- b) *Festival classique des Hautes-Laurentides*
- c) *Club quad villages*
- d) *Borne électrique – Hydro-Québec*

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-05-11

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard
Appuyé par le conseiller Jérôme St-Louis
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée. Il est 20h50

Adoptée

Francine Asselin-Bélisle, mairesse

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes des résolutions 2016-05-04.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francine Asselin-Bélisle, mairesse